

Les Catalans en Amérique (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles)

Raymond Sala

Professeur des Universités, CREC, Université de Perpignan Via Domitia

Les antécédents

La Méditerranée aux Catalans, l'Atlantique aux Castillans et aux Portugais. Ce lieu commun ne correspond pas à la réalité. La Méditerranée ne fut jamais lac catalan et les Catalans furent aussi présents dans l'Atlantique sous le règne même de Jaume Ier (1213-1276). Au XIII^{ème} siècle, Pedro el Catalán de Séville a des compatriotes : Guillermo Pons, Joan de Roses. Au XIV^{ème} siècle, Joan Reverdit, mercader et citoyen honoré de Barcelone est installé à Lisbonne avec Berenguer Artigues. A la même époque, le majorquin Jaume Ferrer, propriétaire d'un navire, s'est établi aux Iles Canaries où la famille Font de Barcelone tire ses principaux revenus du trafic d'esclaves.

Les Catalans en Amérique ont peut-être en la personne de Christophe Colomb un illustre prédécesseur. C'est du moins ce que laissent entendre les travaux de Jordi Bilbeny. Quoi qu'il en soit, originaire de Gênes ou d'Aragon, Colomb a eu des compagnons catalans. La thèse de l'exclusion appartient à la leyenda negra complaisamment développée au XIXe siècle. Promulguée par le pape Alexandre VI, un Borja valencien sujet de la couronne d'Aragon, la bulle Inter Cetera du 3 mai 1493 concède les Amériques aux Rois très catholiques Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon et à leurs successeurs : les rois de Castille et de Léon. La couronne d'Aragon n'est pas mentionnée. Malgré cette restriction successorale, Ferdinand s'attribue le titre de « Seigneur des Indes » et cède par testament à sa fille Jeanne sa part d'Amérique qu'il jugeait donc transmissible.

En 1525, Charles Quint confirme les droits des Castillans à tous ses sujets aragonais, valenciens, catalans mais aussi allemands et génois. Mais en 1538, les premières exclusions concernent les juifs, los conversos et les hérétiques d'une monarchie universelle soucieuse de préserver le Nouveau Monde de toute altérité religieuse. Soucieuse aussi de contrôler le commerce aux mains des marchands de Séville. La Casa de contratación établit un véritable monopole sévillan. Les licences royales sont données au cas par cas dans un cadre territorial défini par la cédula royale de 1564. C'est ainsi que la monarchie hispanique de Philippe II réserve les Indes à ses seuls sujets ibériques des regnos de Castilla y de Aragon. La couronne d'Aragon est à égalité de droits avec celle de Castille. Au même titre que les Castillans, Aragonais, Valenciens et Catalans ont accès aux Indes occidentales.

Les premiers Catalans en Amérique

Cependant, les Catalans n'avaient pas attendu la cédula de 1564. On compte dès 1493, dans l'entourage de Christophe Colomb, lors de son second voyage, d'éminents personnages originaires de Catalogne : un militaire, un familier du roi Ferdinand, Pere de Margarit, gouverneur de Cibao dans l'île d'Hispaniola, puis du fort saint Thomas à la Havane. Aux côtés de l'homme du Roi, l'homme de Dieu : Bernat de Boïl moine de Montserrat, légat du pape en Amérique qui donna à une île des Caraïbes le nom de son célèbre monastère catalan et qui mourut abbé de Saint Michel de Cuxà en 1520. Les hommes de science aussi : Ramon Pané, *catalan de nació... que no parlava de tota bé la nostra castellana llengua*, écrit B. de Las Casas, mais qui, après avoir appris la langue des Taïnos, rédige le premier ouvrage d'ethnologie sur les Amériques : *La relación a cerca de las antigüedades de los indios*. Les arts mécaniques sont aussi à l'honneur avec Pau Belvis le premier orpailleur contracté par les rois catholiques et Aquiló el primero que hizo azúcar en Hispaniola.

Le Nouveau Monde dynamise le commerce catalan à « vocation atlantique ». A Séville, Galceran Desclercg fait fonction de consul officieux des Catalans ... A la famille Font qui depuis Tenerife approvisionne en vin Hispaniola, la Havane et le Honduras, s'ajoutent les Morell, Riera, Forn, Planes, Jover, Torres, Codina ... Le négoce est à l'origine de fortunes considérables. Les Codina possèdent à Barcelone un palais avec, au rez-de-chaussée, entrepôts et magasins. Le négoce permet ainsi d'accéder à de hautes fonctions : un Lazare Font est promu capitaine général de Quito ; un Codina, capitaine général du Chili sous le nom castillan (Jaraquemada) du lignage maternel.

En 1526, une compagnie *mercantil* de Barcelone se destine au commerce outre-atlantique. Trois navires catalans sont présents en 1525 aux Indes : le *Sant Geronimo* du capitaine Me Miquel Ferrer, la *Santa Maria de la Concepció* de Me Jaume Soler, la *Santa Maria de la Antigua* de Lluís Rupit. Par ailleurs, le négociant Joan Ote Duran fournit en vivres et en habillement (8 tonnes !) l'expédition de conquête du Yucatan conduite par Francisco de Montijo à partir de 1526.

Les Catalans participent à la conquête du Nouveau Monde : Joan Grau au Mexique, aux côtés de Cortés ; Bartomeu Ferrer en Orégon (1542-43) ; Jaume Rasqué est l'auteur d'un projet d'expédition dans le Rio de la Plata (1553-56), Miquel Rifós est le compagnon de l'explorateur vénitien Sébastien Cabot (1476-1557).

La diaspora catalane marque le territoire américain au temporel et au spirituel. Malgré la main-mise castillane sur l'évangélisation, les missionnaires catalans sont présents en Amérique. Franciscains et Dominicains d'abord. De 1525 à 1550, le Mexique est le terrain d'élection des frères mineurs : Joan de Perpignan proclamé martyr des Indes sans subir le martyre, mort en 1550 à Mexico en odeur de sainteté ; Francesc de Montoliu, Esteve de Veyan ... La participation des frères prêcheurs est tout aussi active en Nouvelle Grenade avec Jaume Xavier (1562), au Guatemala avec Guillem Cadenes (1590), en Nouvelle Espagne avec Tomàs Castellar (1582), Joan Germes, Joan Pere Guasch En 1565, les Jésuites sont autorisés à se rendre en Amérique, multipliant les missions au Pérou, au Mexique, au Paraguay où se distinguent respectivement Rafael Ferrer (1593), Joan Font (1599) ; Joan Saloni (1599). Le supérieur de la province ecclésiastique du Pérou, Baltasar Pinyes (1581-85) fonde les collèges de Quito (1586) et de Santiago du Chili (1593) ; La célébrité revient pourtant à Pere Claver (1580-1654). Ce fils de paysan, ordonné prêtre en 1616 à Cartagena de Indias, « l'esclave des noirs pour toujours » comme il aimait à se définir, fut proclamé apôtre des Indes en 1727 par le Concile de Tarragone et canonisé en 1888.

Une présence ciblée

Mais aussi prestigieuse soit-elle, la présence catalane pèse peu. Au XVI^{ème} siècle, 400 émigrants catalans, valenciens et mallorquins représentent moins de 1% de la population européenne établie au Nouveau Monde. Une quantité négligeable certes, ce qui est loin d'être le cas au qualitatif. Car il s'agit avant tout de marins, de commerçants et de religieux, éventuellement de militaires. Aussi leur influence n'est-elle pas marginalisée. Certains même occupent le devant de la scène : dès 1493, au XVI^{ème} on l'a vu, mais encore aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

La diaspora catalane qui s'étend à toute l'Amérique espagnole a ses noyaux durs : le Venezuela, le Paraguay, la Californie. La carte actuelle du Venezuela reproduit les toponymes catalans : Barcelone, Núria, Montserrat ... qui ont été donnés au XVII^{ème} siècle à la suite de l'expédition de Joan d'Orpí, *hijo legitimo de padres nobles de la ciudad de Barcelona*, en fait de la ville de Piera dans l'*Anoia*. Parti de Caracas, Joan d'Orpí fonde en 1638 une Nova Barcelona qui devient la capitale d'une Nova Catalunya, *nombre de mi patria*, affirme Joan d'Orpí. La rivalité avec le gouverneur de la Nouvelle Andalousie, la mort du conquérant en 1645, les difficultés sur le terrain entraînent la disparition de la Nouvelle Catalogne en 1654. Mais en 1671, est refondée sur un nouveau site une Nouvelle Barcelone qui n'oublie pas ses origines. Pendant les guerres d'indépendance, en 1810, la révolte dite des « Catalans » fait naître une éphémère République colombienne de Barcelone intégrée en 1811 à la République du Venezuela.

Au Paraguay, les Jésuites catalans, introduits à la fin du XVI^{ème} siècle par le père Saloni, fondent les réductions, ces communautés autonomes indiennes qui associent

parcelles familiales et propriété commune : la propriété de Dieu dispensatrice de blé et de coton qui assure alimentation et habillement, favorisant ainsi l'évangélisation. En 1768, le père Peramas, originaire de Mataró, évalue à 100 000 indiens guaranis les habitants des 38 communautés fondées par les Jésuites. Après l'expulsion de ces derniers, en 1767, les Franciscains prennent le relais ... en Californie où l'on comptait alors 14 missions. A partir de 1769, l'expédition militaire est confiée à Gaspar de Portolà (1717-1786), originaire de Balaguer, assisté par Pere Fages (1730-1796) qui commandait la compagnie des Volontaires catalans. A leur côté, le franciscain majorquin Juniper Serra donne la priorité à « la conquête spirituelle » : *ha de quedar entiendo que se trata menos de una ocupación militar que de una conquista espiritual*, écrit-il au vice-roi. De 1769 à 1823, une quarantaine de frères mineurs (23 Catalans, 17 Majorquins, un Valencien) fondent 21 missions. Aussi, la toponymie castillane de Californie a-t-elle été inventée par des Catalans : San Francisco (1776), Los Angeles, San José, San Diego par des missionnaires ; Sacramento, San Carlos de Monterrey par Pere Fages, le successeur du premier gouverneur Gaspar de Portolà. En 1806, quelques 20000 indiens dans les missions et 130 000 vivant à proximité sont placés sous la protection des Franciscains. Aussi les missionnaires catalans, qui furent aussi administrateurs et entrepreneurs, peuvent-ils être considérés comme les pères fondateurs de la Californie. C'est pourquoi le buste de Juniper Serra se trouve parmi les personnages illustres (deux par état) dans le vestibule du Capitole à Washington. C'est un dominicain catalan Josep-Sadoc Alemany i Cunill qui fut d'ailleurs nommé en 1853 premier archevêque de San Francisco ! Et c'est un autre catalan Francesc-Sadoc Vilarrasa qui fut le premier supérieur de la province dominicaine de Californie ! Du XIX^{ème} siècle à nos jours, l'Eglise catalane est toujours présente en Amérique ... en continuité avec l'époque coloniale. Du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, les missionnaires catalans se sont déployés dans tout l'espace : Bénédictins de Montserrat à Lima et à Mexico ou sont fondés en 1601 et en 1604 des prieurés consacrés à *Nuestra Señora de Montserrat* ; Franciscains présents aussi au Mexique, au Pérou, au Chili où sont fondés des collèges en relation avec la maison-mère, le collège catalan des missions d'*Escornalbou* ; Capucins en Guyane et à la Trinité, Dominicains et Augustins au Mexique, Mercédaires au Pérou, les Jésuites dont l'expansion fut fulgurante et qui reviennent en force au XIX^{ème} siècle.

La diaspora catalane en Amérique doit beaucoup à l'Eglise et plus particulièrement au clergé régulier. Mais elle doit encore davantage au commerce et à tous ses adeptes, gros négociants et petits détaillants candidats à une émigration plus temporaire que définitive.

La reprise commerciale

Le commerce semble s'interrompre au milieu du XVI^{ème} siècle pour repartir vers la fin du XVII^{ème}. De 1550 à 1680 s'écoule « un long siècle de silence de recherche » (J.M Barnadas i Andinach) moins par la défaillance des sources et des historiens que par la situation de la Catalogne en proie aux guerres incessantes : incursions des protestants du Languedoc et menace turco-barbaresque dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, la guerre des *Segadors* en 1640 et ses prolongements jusqu'en 1659, les guerres de Louis XIV. A la fin du XVII^{ème} siècle, une récupération économique se manifeste en Catalogne qui a d'ailleurs son porte-parole :

l'historien Narcís Feliu de la Penya lié aux milieux d'affaires de Mataró. Dans son ouvrage publié en 1683, le *Fènix de Catalunya*, l'historien réclame un port franc pour Barcelone, quatre foires et deux vaisseaux par an à destination des Amériques. Il préconise aussi la création d'une Compagnie de commerce dont il définit les objectifs : le prêt de 50 % du capital affrété à la construction d'un navire et l'avance de fonds à tout commerçant de la *Carrera de las indias*.

Le groupe de Narcís Feliu de la Penya conteste ainsi le monopole de la *Casa de contratación*. Car les marchands de Séville, puis de Cadix (à partir de 1717), exercent un contrôle bureaucratique sur les marchandises (fixation des prix et des tonnages), leur transport (nombre de bateaux) et les hommes. Le voyage en Amérique qui exige une licence royale est placé sous une surveillance tatillonne : les marins doivent effectuer l'aller et le retour sur le même navire ; le séjour des commerçants est limité à trois ans. Les clandestins : les *polizones* ou les *llovidos* sont condamnés à 8 ans de service militaire s'ils sont célibataires, à la déportation sur des terres de repeuplement s'ils sont mariés.

De 1680 à 1715, le « réveil » du commerce catalan en Amérique passe par une pratique médiévale qui avait fait ses preuves en Méditerranée : la commande qui associe capital et travail. En effet un commanditaire fournit à un gestionnaire des capitaux ou (et) des marchandises : eau de vie, vin, fruits secs, papier, cuir, fer, tissu à charge pour celui-ci de ramener des produits coloniaux : sucre, cacao, tabac, coton, poivre, plantes tinctoriales. *Soci capitalista* et *soci gestor* se partagent les bénéfices de la vente : les trois quarts au premier, le quart au second. Les négociants catalans passent par des intermédiaires sévillans : commerçants ou (et) patrons de navires immatriculés sur les registres de la *Casa de contratación*. A partir des années 1730, les Catalans commencent à faire l'économie des intermédiaires et parmi les premières inscriptions à Cadix on note les noms de Jaume Campins, Félix Almerà, Sebastià Prats. Aux initiatives individuelles vont succéder les démarches collectives.

Malgré les réformes des Bourbons, le *Proyecto de galeones y flotas* de 1720 maintient le centralisme sévillan transféré à Cadix. Comme du temps des Habsbourg, le commerce colonial s'effectue en convois. De véritables caravanes maritimes partent à date fixe. Mais les aléas du retour et la course anglaise permettent de déroger à la règle. La *Casa de contratación* admet des exceptions : les *navegacions en registres solts* ou *vaixells solts*, vaisseaux isolés, lesquels même enregistrés à Cadix, disposent d'une liberté de manœuvre inconnue dans le système traditionnel. Le commerce catalan va s'engouffrer dans la brèche. Avec timidité en 1721 : un Pere Basseda patron du bateau *N.S del Camí* revient des Canaries. Avec détermination à partir de 1740. En 1745, le voilier *N.S de Monserrat i Sant Josep* est le premier navire catalan dont le fret exclusivement catalan parvient sur le marché américain. De 1740 à 1765, 37 commerçants catalans sont immatriculés à Cadix, 29 navires catalans traversent l'Atlantique de 1740 à 1756.

Les décrets de Libre commerce (1765-1778) entérinent donc un état de fait et créent une véritable dynamique catalane. Le premier décret en 1765 ouvre les Antilles à neuf ports espagnols parmi lesquels Barcelone. De 1770 à 1778, une série « d'ordres » royaux élargit l'aire commerciale à tout l'empire. D'autres ports sont habilités : Palma de Majorque, Els Alfacs de Tortosa, Tarragone.

« L'étape antillaise »

L'étape antillaise (1765-1778) a stimulé le commerce catalan. Avant 1778, Pierre Vilar a comptabilisé 163 traversées sur quelques soixante navires catalans enregistrés à Cadix. De l'avis même de son auteur, ces statistiques pèchent par défaut car elles ne tiennent pas compte des navires non enregistrés ou enregistrés dans d'autres ports habilités. On comprend que Barcelone en relation avec Cuba se soit substituée à Marseille pour la redistribution du sucre en Méditerranée.

Le nombre de traversées induit une régularité dans les transports, en quelque sorte un service transatlantique « catalan ». Or, depuis 1756, un service a bien été créé, à raison de deux voyages annuels, grâce à la réalisation du vœu de Narcís Feliu de la Penya, à savoir la fondation de la *Reial Companyia de Barcelona*. A son actif, P. Vilar dénombre sur les 163 traversées, 68 sur 7 à 8 navires de la compagnie. Certains achetés, tels le *Perla de Catalunya* ou le *N.S del Pilar*. D'autres construits par la compagnie elle-même, tels le *Sant Francesc de Paula* ou le *Sant Esteve*.

Mais, fondée avant les décrets de Libre commerce, la Royale Compagnie instaure un monopole barcelonais en inadéquation avec la libéralisation du commerce. Aussi la Royale Compagnie manque-t-elle de dynamisme. Ses actionnaires ont pour seul objectif un auto-alimentation en produits coloniaux avec une prédilection pour le cacao (56 % de la valeur des importations). Avec la généralisation de la concurrence en 1778, la *Reial Companyia* devient un anachronisme. Elle cesse de faire du commerce en 1785 en pleine « époque dorée » (J.M. Delgado).

« L'époque dorée »

En effet, la libre concurrence provoque de 1778 à 1793 une véritable explosion commerciale. En 1784, le consul de France à Barcelone évalue à 200 bateaux la flotte catalane destinée à la *Carrera de las Indias*, ce que Pierre Vilar confirme : 250 navires et autant de patrons de 1778 à 1788, lesquels néanmoins n'assurent pas toujours un service régulier. Des navires restent à quai par manque de fret, à cause aussi de la guerre d'indépendance en Amérique du Nord ou de la diversité des itinéraires : cabotage ou autres destinations : Europe du Nord notamment.

Pour sa part, l'itinéraire catalan de l'Atlantique a été bouleversé pendant « l'époque dorée ». Le circuit traditionnel indirect par Cadix ne pèse plus que 15 % des échanges contre plus de 80 % au circuit direct par un port catalan habilité sur des vaisseaux du pays. Ces derniers suivent, depuis Barcelone, le littoral méditerranéen jusqu'à Malaga où en l'absence de contrôle fiscal, on peut substituer aux produits « nationaux » des produits étrangers. La pratique est connue et dénoncée au plus haut niveau de l'Etat par le comte de Floridablanca : ... *los catalanes son en mucha parte los enemigos de nuestro comercio de Indias y nuestras fábricas de España* ... La même année, en 1786, le voyageur français Menonville salue les performances des commerçants catalans : « le commerce de La Havane et du Mexique est entre les mains des Catalans, dont le génie actif, laborieux, entreprenant et opiniâtre leur a procuré des fortunes considérables ».

Les années de crise

Mais à « l'époque dorée » succèdent de 1793 à 1808 les années de crise : la guerre contre la République française, la *Guerra gran* (1793-95), l'ouverture des ports coloniaux aux puissances étrangères (1797-98), la course anglaise contre l'Espagne alliée de Napoléon, la concurrence du commerce de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Pourtant le commerce catalan en régression ne disparaît pas tout à fait. Comme l'a montré P. Vilar, les années noires se limitent aux années 1799-1801. Par ailleurs, en 1808, l'Espagne anti-napoléonienne retrouve le libre accès à la mer. Le commerce catalan survit et perdure grâce à ses exportations traditionnelles d'eau de vie, de vin et de fruits secs, aux exportations de produits étrangers et à la traite des noirs : un tiers de la traite espagnole ! condamnée en 1817 et seulement réprimée à partir de 1842.

Conclusion

Au XIX^{ème} siècle, les Catalans sont toujours attirés par l'Amérique. En 1844, Cuba est une île catalane. Le commerçant catalan est un personnage incontournable de la société créole. *Anem al català* est l'expression consacrée qui signifie : aller faire ses courses. La réputation du grossiste ou du détaillant originaire de Catalogne suscite tout à la fois envie, jalousie et admiration. Gras, plébéien, familier avec la canaille et les esclaves, vulgaire, grossier, sinistre, négligent, le Catalan apparaît aussi jovial, actif, travailleur, entreprenant, sobre et économe. Ces dernières qualités lui confèrent une judaïcité circonstancielle laquelle n'est pas exempte d'ambiguïté.

« Juifs espagnols », « israélites de la chrétienté », les Catalans sont aussi « *ianquis* d'Espagne » et « Hollandais du Midi ». La communauté catalane est, au moins, perçue comme une minorité dont on reconnaît l'activité et l'esprit de corps. En 1844, Jean Baptiste Rosemond de Beauvallon, auteur d'un livre sur l'île de Cuba, compare les Catalans cubains à « une association maçonnique dans laquelle on trouve indistinctement grands et petits, riches et pauvres ». La cohésion du groupe constitué de grossistes et de détaillants repose sur la langue qui leur permet de véhiculer des informations à l'insu des concurrents castillano- parlants, sur l'amour du pays natal et sur l'esprit d'entreprise.

Il est tentant de limiter la présence catalane en Amérique à la seule diaspora commerciale laquelle, du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, sur le plan démographique, pèse peu. Il en est autrement au qualitatif et pas seulement avec les commerçants, mais aussi avec les fonctionnaires, les militaires, les marins sans oublier les religieux. D'ailleurs, la spécificité de l'immigration catalane au Nouveau Monde a perduré à l'époque contemporaine, comme en témoigne la figure emblématique de l'*indiano* ou de l'*americano*, de retour au pays après avoir fait fortune en Amérique.

BIBLIOGRAPHIE UTILISÉE

BILBENY (J.), *La descoberta catalana d'Amèrica : una reflexió sobre la manipulació de la història*, Gargot, Granollers, 1999.

CATALÀ i ROCA (P.) (dir.), *Colom i el món català*, ed. Dalmau, Barcelona, 1993.

CHAUNU (P.), *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Nouvelle Cléo, PUF, Paris, 1969.

DELGADO (J.M.) et alt. *El comerç entre Catalunya i Amèrica, segles XVIII i XIX*, col. Clío 6, L'Avenç, Barcelona, 1986.

GIL (R.M.), *Els Indians*, Quaderns de la Revista de Girona, Girona, 1989.

HERNANDEZ (P.), *Els catalans i el món indígena americà*, col. Joan Orpí, Comissió Amèrica i Catalunya, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 1992.

Jornades d'Estudis Catalano-Americans, I, II, III, IV, V, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 1984, 1986, 1988, 1990, 1993, cf articles des auteurs suivants : Barnadas i Andriñach (J.M.), Batllori i Munné (P.M.), Delgado i Ribas (J.M.), Fradera i Barceló (J.M.), Galtés i Pujol (J.), Hernandez (P.), Ligorred Perramon (F.), Lobo Cabrera (M.), Maluquer de Motes (J.), Martinez Shaw (C.), Muñoz Perez (J.), Reixach i Vila (C.P.), Sanchez Suarez (S.), Tomero (P.).

MANENT (A.), (dir.), *Diccionari dels catalans d'Amèrica*, 4 vol. éd Curial, Barcelona, 1992-93.

MARTINEZ SHAW (C.), DELGADO (J.M.), OLIVA (J.M.), « Catalunya i el comerç americà (1504-1898) », Dossier, *L'Avenç* n° 15, 1979, pp.19-33.

MORENO FRAGINALS (M.), *Cuba / España, España / Cuba*, Ed. Crítica, Barcelona, 1995.

VILAR (P.), *Catalunya dins l'Espanya moderna*, ed.62, Barcelona, 3e éd., 1987.